

Le Mont, le 14 octobre 2019

Lettre d'Interpellation :

Concerne : Acquisition d'un système de vote électronique pour le Conseil

Monsieur le Syndic et Municipalité,

Demande et suggestion :

Nous estimons qu'il serait intéressant de mener une analyse sur le plan des coûts (d'installation et d'entretien) d'une installation de vote électronique dans notre salle de séance communale.

Motif de la demande :

Vue l'augmentation des habitants du Mont-sur-Lausanne prévue pour un futur pas très lointain, on peut prévoir plus de travail, et donc plus d'heures de présence pour tous. Le sujet a été évoqué lors de notre dernière séance par M. Nicole (Président du CCU). On considère qu'il serait temps de moderniser notre système pour nous permettre de faire face dans les meilleures conditions à ce nouveau défi.

Avantages :

Rapidité

Le vote se ferait dans une seule phase. Il ne serait plus nécessaire d'appeler séparément les oui, les non et les abstentions. Cela permettrait un vote plus rapide. La mise en place d'un écran dans la salle permettrait même d'avoir une vue d'ensemble instantanée du résultat.

Simplification du vote secret

Les démarches pour les votes secrets seraient aussi simplifiées et accélérées. La procédure serait la même que pour un vote classique, sauf que le logiciel anonymisera les votes.

Fiabilité

Une installation de vote électronique éviterait les erreurs de comptabilisation. On éviterait encore les répétitions de vote en cas de doutes, ce qui est source de pertes de temps.

Le Mont-sur-Lausanne, 14 octobre 2019

Les signatures de :

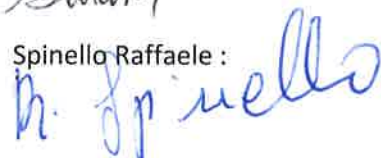
Chardonnens Michel :



Schlatter Manuela :



Spinello Raffaele :



Christeller Roland :



Nicole Richard :



Corbaz Christophe-Vincent :

